

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

1. Code d'identification unique du produit type :

Sextant DOC

2. Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Système de détection et d'alarme incendie

Partie 7 : Détecteur de fumée- Détecteurs ponctuels fonctionnant suivant le principe de la diffusion de la lumière, de la transmission de la lumière ou de l'ionisation.

4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com**

5. Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

NA

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN54-7

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075582

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

NA

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances 1)	Spécifications techniques harmonisées
Conditions nominales d'activation/Sensibilité, temps de réponse et performances dans des conditions d'incendie		
Réponse aux foyers à évolution lente	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Reproductibilité	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Influence de la direction	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Dispersion d'exemplaires	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Influence des courants d'air	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Influence de la lumière artificielle Sensibilité sur foyers types	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Fiabilité de fonctionnement		
Indication individuelle d'alarme	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Raccordement de dispositifs auxiliaires	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Surveillance des détecteurs à tête amovible	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Moyens de calibrage	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Réglage sur site de la sensibilité de fonctionnement	NA	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Protection contre la pénétration de corps étrangers	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Marquage	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Documentation	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Exigences complémentaires pour les détecteurs utilisant un logiciel	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Tolérance sur la tension d'alimentation		
Variation des paramètres d'alimentation électrique	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement et		

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

du temps de réponse, résistance à la température		
Chaleur sèche (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Froid (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement, résistance aux vibrations		
Choc (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Impact (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Vibration sinusoïdale (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Vibration sinusoïdale (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement, résistance à l'humidité		
Chaleur humide continue (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Chaleur humide continue (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement, résistance à la corrosion		
Corrosion par le dioxyde de soufre (SO ₂) (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement, stabilité Electrique Compatibilité électromagnétique (CEM), essais d'immunité (Essai fonctionnel)		
	Conforme	EN 54-7:2000+ A1:2002 +A2:2006

1) « non applicable » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

Jean-François Duhamel
Responsable Certification

A Nanterre, le 24 avril 2019.